

***VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX ENFANTS :
PENSER UNE PROTECTION GLOBALE***



LE CONTINUUM DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX ENFANTS : PENSER UNE PROTECTION GLOBALE EN ARTICULANT CLINIQUE DE LA VIOLENCE, CLINIQUE DU LIEN ET CLINIQUE DU JUDICIAIRE

En présentiel
(à Liège) et
en visio-
conférence

Les violences faites aux femmes et aux enfants sont encore trop souvent appréhendées séparément avec les violences conjugales d'un côté et protection de l'enfance de l'autre. Relation de couple d'un côté et parentalité de l'autre. Cette journée propose de penser leur continuum pour **construire une protection globale**, attentive tant à la situation du parent victime qu'à l'expérience singulière de chaque enfant.

Nous examinerons les stratégies du parent auteur et leur prolongement après la séparation : contrôle du quotidien, intimidation, instrumentalisation des enfants, disqualification du parent victime, sabotage de la relation materno-infantile ou utilisation des modalités de contact et des procédures judiciaires pour poursuivre la domination en contexte post-séparation. L'enjeu sera de comprendre leur articulation et leurs effets sur la sécurité, les liens et les possibilités de reconstruction des femmes et des enfants.

Cette réflexion intégrera les notions d'infantisme et d'enfantisme pour **interroger la place accordée à l'enfant**, à sa parole, à ses droits et à ses besoins dans nos réponses professionnelles. Penser la protection de manière holistique supposera ainsi de considérer ensemble les dimensions physiques, psychiques, relationnelles, sociales et judiciaires de sa situation.

À partir de définitions conceptuelles et de situations cliniques, nous articulerons clinique de la violence, clinique du lien et clinique du judiciaire, avec un fil conducteur : **comment mettre en cohérence nos évaluations, nos décisions et nos interventions** pour interrompre le continuum des violences et soutenir la reconstruction ? Comment penser ensemble la protection pour pouvoir panser les effets des violences ?

AGATHE WILLAUME

Agathe Willaume est juriste, politologue et victimologue, spécialisée en criminologie. Collaboratrice scientifique au sein de l'Unité droits de l'enfant du Centre Vulnérabilités et sociétés de l'Université de Namur, elle a d'abord dirigé un centre d'accueil pour mineurs étrangers non accompagnés, avant d'assurer pendant sept ans la direction du Service d'Aide aux Justiciables de l'arrondissement judiciaire du Luxembourg, division Marche.

Elle est également fondatrice de la Clinique du Lien en Belgique, un service spécialisé dans l'accompagnement des ruptures de liens et de contacts en contexte de violences intrafamiliales.

Elle dirige aujourd'hui Citad'elles à Nantes, un dispositif innovant et à ce jour unique en France, dédié à l'accueil, à l'orientation et à l'accompagnement global des femmes victimes de violences et de leurs enfants.

Elle a codirigé l'ouvrage *Et si c'était du contrôle coercitif ?* (Anthémis, 2025) et contribué à l'ouvrage dirigé par Hélène Romano, *Repérage et prise en charge des enfants exposés au contrôle coercitif. Guide pratique pour les professionnels* (De Boeck Supérieur, 2026). Elle codirige également, avec Géraldine Mathieu, une étude fédérale belge menée sur 18 mois portant sur la pertinence de la criminalisation du contrôle coercitif ainsi que sur les mécanismes juridiques susceptibles de renforcer la protection des victimes en Belgique.



INFOS PRATIQUES

Date Le jeudi **22 avril 2027**
de 9h30 à 17h00

Lieu Palais des congrès de Liège,
Esplanade de l'Europe
4020 Liège

Coût Inscription individuelle
90 € / par convention 130 €
/ groupe de 5 personnes et
plus : - 20 % / étudiant·e·s
de plein exercice : - 50 %

Inscriptions sur
www.parole.be